

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

ÊTES-VOUS PRÊT(E) ?



Tempêtes
Vents violents



Inondations



Accidents
technologiques



Transport de matières
dangereuses (TMD)



Feux de forêt

UN RISQUE NATUREL OU TECHNOLOGIQUE SURVIENT, QUE FAIRE ?

- 1 **Mettez-vous à l'abri.**
- 2 **Tenez-vous informé :**
 - soit en écoutant la radio (France Bleu Gironde sur 100.1 FM),
 - soit en consultant les comptes officiels de la Préfecture ou de votre mairie sur les réseaux sociaux.
- 3 **Respectez les consignes**, notamment n'allez pas chercher vos enfants à l'école.

En cas de danger imminent, les autorités peuvent ordonner :

- **L'évacuation**, par exemple en cas d'inondation ou de feu de forêt. Pensez à vous munir d'un kit d'urgence (voir composition ci-dessous).
- **Le confinement**, par exemple en cas de tempête ou d'accident technologique.

COMMENT PRÉPARER VOTRE KIT D'URGENCE ?

L'évacuation immédiate et la mise à l'abri peuvent constituer un facteur de stress important. Pour ne rien oublier si les autorités vous demandent d'évacuer, préparez à l'avance votre kit d'urgence !

Mettez à l'intérieur :



Une gourde



Un chargeur de téléphone
ou une batterie externe chargée



Un sifflet



Un téléphone portable



Des piles



Une radio à piles



Une pièce d'identité
+ carte vitale



Une lampe torche

S'il reste de la place, ajoutez-y :

- Une photocopie de vos papiers administratifs importants (assurances, justificatif de domicile, carte grise, impôts, banque, ordonnance...).
- Vos médicaments si vous êtes sous traitement.
- Le double des clés de votre logement et de votre voiture.
- Des vêtements de rechange.
- Des biscuits secs.

En savoir plus : bordeaux-metropole.fr/risquesmajeurs